Ce n’est ni à Paris, ni à Londres, ni à Washington d’imposer un État palestinien à Israël

écrit par Jacques Guillemain | 24 février 2024

L’opinion s’étant retournée en faveur des Palestiniens chez les démocrates, et les universités américaines devenant gangrenées par un antisémitisme ravageur, les pressions de Washington n’ont pas tardé pour que Netanyahou lève le pied à Gaza et accepte la solution à deux États. **Mais la Knesset dit non aux diktats de ses alliés.**

Si cette solution voit le jour dans le futur, ce sera suite à des négociations bilatérales entre Israël et l’Autorité Palestinienne.

Israël n’est pas la Serbie, à laquelle les Occidentaux ont imposé l’indépendance unilatérale du Kosovo en 2008, au mépris le plus total du droit international. Jamais Israël, qui mène un combat existentiel contre ceux qui ont juré de le rayer de la carte, ne cédera aux pressions de ses alliés si celles-ci sont porteuses d’une menace pour l’État hébreu. Ce n’est pourtant pas compliqué à comprendre.

Génocide à Gaza ?

Ceux qui braillent au génocide à Gaza ont visiblement oublié les atrocités du 7 octobre, quand les barbares du Hamas ont

semé l’épouvante dans les kibboutz de la frontière, multipliant les scènes de sauvagerie dignes des hordes de Gengis Khan.

Les victimes juives de la barbarie du Hamas, toutes suppliciées par leurs bourreaux ivres de haine, ne sont nullement comparables aux inévitables victimes collatérales que fait Tsahal en livrant des combats en zone urbaine. D’autant plus que le Hamas utilise les civils comme boucliers humains pour se protéger et mieux diaboliser Israël.

J’avoue ne pas comprendre cet acharnement à accuser l’État hébreu de génocide. 30 000 victimes collatérales, toujours trop nombreuses, ne feront jamais un génocide, puisqu’il n’y a aucune volonté d’Israël de détruire une population selon une opération programmée. Les trois génocides reconnus par l’ONU sont celui de la Shoah, le génocide arménien perpétré par les Turcs et celui des Tutsis au Rwanda. Mais évidemment, il y en a d’autres dont les médias ne parleront jamais.

Celui des Indiens d’Amérique exterminés, celui des Aborigènes d’Australie, le génocide vendéen que notre République exemplaire n’a jamais reconnu, celui du peuple cambodgien perpétré par les Khmers rouges de Pol-Pot. Et que dire des deux villes japonaises vitrifiées sous le feu nucléaire par la plus grande démocratie du monde ?

Assez d’hypocrisie. Qualifier de génocide les morts collatérales du conflit à Gaza est une insulte aux millions de victimes des véritables génocides programmés au cours de l’histoire. N’utilisons pas abusivement le terme de génocide.

On attend le verdict de la Cour internationale de justice, qui doit se prononcer sur la réalité de ce “génocide” à Gaza.

La Cisjordanie illégalement occupée par Israël ?

Sur ce sujet aussi, les “alliés” d’Israël ne cessent de diaboliser les colons israéliens et demandent à la Cour internationale de justice de La Haye de statuer sur la légalité des colonies juives en Cisjordanie. Bien entendu, l’essentiel est savamment occulté :

“C’est en juillet 1988 que le royaume hachémite de Jordanie renonce officiellement aux territoires de Cisjordanie, mettant fin à la représentation électorale des populations au sein du Parlement jordanien et faisant redessiner les cartes du royaume pour le limiter à la rive Est du Jourdain, dans les frontières qu’on lui reconnait aujourd’hui”

Par conséquent, la Cisjordanie n’appartient à personne. Coloniser une terre n’appartenant à aucun Etat est-il illégal ?

C’est à cette question que doit répondre la CIJ

Et j’attends aussi que les donneurs de leçon qui accusent Israël d’occuper illégalement la Cisjordanie, nous disent **ce qu’ils pensent des Turcs, qui occupent illégalement la moitié Nord de Chypre depuis 1974.** Pour les Occidentaux, l’intégrité territoriale c’est comme l’antiracisme, un principe à géométrie variable, voire à sens unique.

Ceux qui dénoncent une politique d’apartheid et de colonisation en Cisjordanie se gardent bien de relire l’histoire, qui explique pourtant la situation d’aujourd’hui.

En 1947, suite au partage de la Palestine sous mandat britannique, les Arabes ont refusé la présence d’un État juif à leurs côtés. Trois guerres ont suivi, en 1948, 1967 et 1973. Toutes perdues par la coalition arabe qui a toujours été l’agresseur.

77 ans plus tard, les Palestiniens réclament une terre que leurs ancêtres ont refusée par haine des Juifs.

C’est cela le problème israélo-palestinien. Et ce n’est pas aux Occidentaux de le régler par des diktats irresponsables.

Avant de créer un État palestinien, il faut des garanties de sécurité pour l’État hébreu.

À savoir la reconnaissance d’un État juif et le droit à l’existence du peuple juif, que le Hamas veut éradiquer de la planète.

Aussi longtemps que des illuminés voudront rayer Israël de la carte, il n’y aura pas d’État palestinien aux portes de l’État hébreu.

Quant à Macron, après avoir proposé une coalition anti-Hamas, il a retourné sa veste en lâchant Netanyahou. C’est encore la diplomatie du “en même temps” qui rend la France inaudible et peu crédible. Dire tout et son contraire ne fera jamais une politique.

Jacques Guillemain

https://ripostelaique.com/ce-nest-ni-a-paris-ni-a-londres-ni-a-washington-dimposer-un-etat-palestinien-a-israel.html